



MINISTÈRE DE LA FEMME,  
DE LA FAMILLE ET DE  
L'ENFANCE

CELLULE DE SUIVI  
OPERATIONNEL DES  
PROJETS ET PROGRAMMES  
DE LUTTE CONTRE LA  
PAUVRETE



ASSOCIATION DES JURISTES  
SENEGALAISES



AGENCE ITALIENNE POUR  
LA COOPERATION AU  
DEVELOPPEMENT

## PROJET D'APPUI À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'EQUITÉ ET L'EGALITÉ DE GENRE (PASNEEG)

### RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL DE LA BOUTIQUE DE DROIT DE THIES

*Ce rapport couvre la période du 10 Janvier au 31 Décembre 2017*

JANVIER 2018

## INTRODUCTION

La mise en oeuvre de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre 2005-2015 (SNEEG) répond à la volonté de l'Etat Sénégalais de promouvoir l'égalité de genre et d'intégrer progressivement les questions de genre dans tous les programmes et politiques économiques de l'Etat.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a engagé une réflexion avec la Coopération Italienne sur la nécessité de renouveler et de renforcer les actions en matière de promotion de genre en cohérence avec les priorités du **Plan Sénégal émergent (PSE)** et de **l'Agenda Post 2015**. Cette réflexion a abouti à la formulation du **Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (PASNEEG)**.

Conformément à ses objectifs, le Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (PASNEEG), financé par le Gouvernement Italien contribue à l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre les discriminations et la violence basée sur le genre à travers l'appui au processus de réflexion et de dialogue sur les modalités et procédures de révision des dispositions discriminatoires.

Le PASNEEG a renforcé et crée, dans les zones d'intervention du projet, des centres de promotion et de protection des droits des femmes (Boutiques de Droit). Il s'agit des services juridiques gratuits mis en place par le MFFE et animés par **l'Association des Juristes sénégalaises (AJS)**, en partenariat avec les Collectivités Locales (CL) qui fournissent un service d'accompagnement juridique aux femmes victimes de discrimination. Les centres offrent aussi des services de formation du personnel juridique, sanitaire et de police pour la promotion d'une gestion efficace des VBG.

Le PASNEEG partage ces objectifs et ces idéaux avec l'Association des Juristes sénégalaises (AJS), une association laïque, apolitique, à but non lucratif qui a en son sein des femmes de carrière juridique spécialisées dans divers domaines du droit.

En effet, forte d'une expérience de plus quarante (40) ans, l'AJS a pour objectif de contribuer à la promotion et à la protection des droits humains en général et de ceux des femmes et des enfants en particulier. L'AJS s'investit, notamment, dans la promotion et la vulgarisation du droit, l'accès des femmes à la terre, la lutte contre les violences basées sur le genre, l'état civil, la santé de la reproduction, l'assistance, le conseil et la formation des populations, le combat contre toute forme de discrimination et la promotion de relations de genre égalitaires.

Elle est en outre aujourd'hui leader dans le plaidoyer pour l'harmonisation de la législation nationale avec les instruments internationaux de protection et de promotion des droits de la femme régulièrement signés et ratifiés par le Sénégal. Grâce à son statut d'observateur auprès du Président de la République, l'AJS met à disposition son expertise juridique pour accompagner le Gouvernement dans ses efforts de promotion et de protection des droits des femmes.

Ainsi, conscients de leurs convergences d'objectifs et de missions, de l'existence d'espace de coopération, le PASNEEG et l'AJS ont décidé conformément à l'Accord de Subvention en date du 20 Janvier 2014 et du PTA validé par le Comité de Pilotage le 20 Juillet 2015, de nouer un partenariat stratégique et opérationnelle pour donner plus de profondeur et d'efficacité à leurs interventions respectives.

L'établissement du partenariat entre le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS), dans le cadre du PASNEEG financé par l'Agence Italienne de Coopération au Développement, a mis en place le 10 Janvier 2017 la Boutique de Droit de Thiès.

Elle a pour objectif principal, d'apporter une assistance juridique et judiciaire aux populations, de lutter contre les discriminations et la violence basée sur le genre.

Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 16h 30, et animée par une coordinatrice, une assistante et de 02 juristes consultantes, chargées d'assurer les permanences et qui s'évertuent au quotidien à donner un traitement adapté à chaque cas qui leur est soumis.

Les réponses sont données au cas par cas et peuvent prendre plusieurs formes.

C'est ainsi qu'au cours de ces douzes (12) mois de fonctionnement, la Boutique de Droit a eu à recevoir **532** bénéficiaires soulevant diverses questions que sont:

- De l'Assistance Juridique et de l'orientation judiciaire ;
- De la Rédaction de requêtes, de lettres plaintes et d'actes de procédure ;
- Des Informations, référencements, conseils, médiations etc....

## **I. LES ACTIVITÉS DE VULGARISATIONS ET DE PROMOTION DE LA BOUTIQUE DE DROIT**

### **A. LES VISITES DE COURTOISIE**

Nous avons jugé nécessaire de faire des visites de courtoisie auprès des autorités de la région pour leur faire part de nos objectifs et des missions qui nous sont assignées. A chaque visite, accompagnée soit de Mme DIEYE Marième DIOP, de Mme TINE Hortense WADE ou encore de Mme MBENGUE Fatou GUEYE DIASSE, l'accent est toujours mis, principalement sur le partenariat PASNEEG, Coopération Italienne et L'AJS qui est à l'origine de l'ouverture et de la mise en œuvre de la Boutique de Droit de Thiès mais et surtout sur les services offerts par la Boutique. Nous avons à rencontrer :

Les autorités administratives ;

Les autorités municipales

Les autorités sécuritaires et judiciaires ;

Les autorités religieuses et coutumières ;

Les directeurs et/ou Chef de Poste des Centres Hospitaliers

Les Chefs de services des services régionaux et départementaux ;

Les acteurs de la société civile, les leaders d'opinion, les groupements de Femmes etc....

Pour mettre en œuvre notre plan de communication, nous nous sommes rendues aux stations et bureaux régionaux des stations suivantes :

La RTS/Thiès,

La Radio Dunya Fm,

La RFM,

Walf FM

Sud Fm,

APS/Thiès,

Révélations Medias,

La Radio Coorkaat Fm,

La Radio Best Fm,

Le Quotidien l'Enquête,

Le Quotidien La Tribune,

Le Quotidien Libération,

Pour ce qui est des stations situées en dehors du département de Thiès nous avons appelé par téléphone les chefs des stations suivantes :

La Radio Guindiku Fm A Thiénaba,

La Radio Albourakh Fm A Tivaouane,

La Radio Jeguem Fm A Diaganiao,

La Radio Penc-Mi Fm A Thiadiaye,

La Radio Gaay Fm A Mékhé,

La Radio Pout Fm A Pout ;

Pour s'entretenir avec eux, solliciter leur partenariat pour une large vulgarisation des activités de la boutique de droit et des services qui y sont rendus.

## **B. LES SESSIONS DE FORMATION**

### **1. La Formation des volontaires de la croix rouge de Thiès**

En prélude à l'ouverture de la Boutique de droit de Thiès, la coordonnatrice a eu à participer au forum sur les droits des femmes, les mécanismes de protection et l'état civil organisé dans le cadre du projet de Contribution à la vulgarisation et à la protection des droits des femmes dans les régions de Dakar et Thiès en début Janvier 2017 aux locaux de la Croix Rouge Thiès Suivi d'une formation de 45 volontaires de la Croix Rouge et de 5 bagenou Gox, relais communautaires sur :

- Le cadre légal de protection des droits des femmes ;
- L'état Civil ;
- Les droits humains ;
- L'accès des femmes aux ressources productives

Nous avons profité de ces deux 2 jours de communions avec les participants pour vulgariser la boutique de Droit et les services qu'elle offre.

### **2. La session de formation des acteurs judiciaires sur la prise en charge des Violences Basées sur le Genre les 19 et 20 Avril 2017 à l'hôtel JB**

Cette session d'échange et de partage avec les acteurs judiciaires a été organisé par le Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (PASNEEG) en partenariat avec le Comité Sénégalais aux Droits de l'Homme (CSDH), 7 sessions ont été développées :

- SESSION 01 : Clarification des concepts liés aux violences basées sur le genre
- SESSION 02 : Les Droits
- SESSION 03: La prévention des violences
- SESSION 04: La prévention des VBG en milieu de conflit
- SESSION 05: Les standards pour les interrogatoires, enquêtes, auditions milieu de conflit
- SESSION 06: Les procédures opérationnelles standards de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre ;

- SESSION07 : les standards pour les interrogatoires, enquêtes, auditions en milieu de conflit

Les sessions avaient pour objectif général de doter les acteurs judiciaires des capacités et des comportements, attitudes et pratiques qui favorisent une prévention et une lutte efficaces contre toutes formes de violences basées sur le genre aussi bien en période de paix que dans les situations de conflit.

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Partager avec les acteurs judiciaires, les notions de (i) droits humains, (ii) genre, (iii) violences basées sur le genre, (iv) les liens entre ces notions ainsi que (v) certaines dispositions pertinentes des instruments et mécanismes internationaux, régionaux et nationaux relatives aux notions partagées ;
- Décliner les enjeux, défis et objectifs d'une bonne prise en charge de la VBG dans la prévention et la lutte contre le phénomène.
- Promouvoir une compréhension partagée des comportements et attitudes favorable à une jouissance des droits des victimes/survivantes de VBG ;
- Partager les leçons apprises et les bonnes pratiques en matières de procédures de prise en charge et de traitement des violences basées sur le genre (Procédures Opérationnelles Standards) en vue d'affiner les techniques d'investigation et les processus de suivi des cas de VBG, vue la complexité et la sensibilité de la problématique ;
- Promouvoir une coordination des parties prenantes à la prise en charge par l'identification du rôle et de la contribution d'appoint des autres acteurs de la chaîne.

La coordonnatrice de la Boutique de Droit a été invitée à cet atelier pour faire une présentation sur « *la prise en charge des victimes violences dans les boutiques de droits* ».

Après présentation, elle en a profité pour faire une vulgarisation de la Boutique auprès des participants.

### **3. La formation des journalistes sur les Droits Humains les 14 et 15 Juin 2017 au CEDAF**

Cette session a été organisé par Plan International Sénégal, Bureau Thiès, à l'endroit des journalistes, acteurs clés, sur les droits humains, pour renforcer leur capacité sur la problématique des violences faites aux enfants. De ce fait, il sollicite notre expertise pour l'animation de la formation, 04 sessions ont été développées :

- Le Cadre légal de la protection des enfants ;
- L'Etat civil,
- Les Mariages d'enfants ;
- Les violences faites aux enfants

Nous avons saisi l'occasion pour s'entretenir avec les journalistes et leur faire part notre disponibilité à participer à des émissions nous permettant de vulgariser la Boutique de Droit et les services qui y sont offerts.

Les sessions avaient pour objectif général de permettre aux Journalistes d'être mieux outillés :

- Pour accompagner la prise en charge des préoccupations des populations en matière de droit pour la protection des droits des femmes et des enfants;
- Et contribuer de manière effective à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.
- De façon spécifique, il s'agissait de permettre aux journalistes participants:
- De disposer d'outils juridiques liés aux droits humains et aux mécanismes de protection pour mieux traiter l'information;
- De s'impliquer dans la vulgarisation et la protection des droits des femmes et des enfants ;
- Encourager une synergie d'actions entre les différents acteurs de défense des droits des enfants.

#### **4. La formations de Para juristes à Notto les 19 et 20 Juin 2017**

Cette session a été organisé par Plan International Sénégal, Bureau Thiès, à l'endroit de 30 participants composés essentiellement d'Imams, de chefs de villages, de leaders communautaires et des membres des comités de protection des enfants.

La session portaient sur les droits humains, pour renforcer leur capacité sur la problématique des violences faites aux enfants. De ce fait, il sollicite notre expertise pour l'animation de la formation.

La formation renforce la capacitation des personnes intervenantes dans la promotion et la protection des Droits Humains afin de pouvoir apporter une aide et une assistance aux communautés. La formation des paras juristes vise à renforcer les compétences des bénéficiaires. Cette formation leur permettra aussi d'être les relais au sein de leurs communautés pour accompagner les victimes à ester en justice mais aussi faciliter la prise en charge médicale et psychosociale.

L'objectif général de la Formation est de permettre aux participants d'être mieux outillés :

- Pour accompagner la prise en charge des préoccupations des populations en matière de droit pour la protection des droits des femmes et des enfants;
- Et contribuer de manière effective à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et à la prise en charge psychosociale des victimes
- De façon spécifique, il s'agissait de permettre aux participants:
- De disposer d'outils juridiques liés aux droits humains et aux mécanismes de protection pour mieux combattre les violences, d'apporter les premiers conseils et faciliter la saisine des juridictions.
- De renforcer leurs capacités pour assister les populations qui n'ont pas accès à la Justice et aider les victimes à établir les éléments de preuve et à porter plainte.
- De s'impliquer dans la vulgarisation et la protection des droits des femmes et des enfants ;
- Encourager une synergie d'actions entre les différents acteurs de défense des droits des enfants

**5. La session de formation des acteurs des radios communautaires sur le genre, les droits humains et la communication sensible au genre, au droit humain et à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) les 20, 21 et 22 juin 2017 à Thiès**

Cette session de formation a été organisée par le Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (PASNEEG) pour appuyer l'opérationnalisation de la politique de lutte contre les VBG à travers une campagne de communication nationale et de proximité pour réduire l'acceptabilité sociale de ces violences, combattre les croyances qui les favorisent, améliorer les normes sociales propices au développement de la violence et aider le public et particulièrement les survivants et survivantes de la violence à trouver au niveau familial, communautaire et institutionnel, le soutien adéquat.

L'atelier a pour objectif de doter les acteurs des radios communautaires des zones d'intervention du PASNEEG de capacités à développer des activités de communication sensible au genre et à la promotion des droits humains d'une part et de produire des émissions de promotion de la lutte contre les discriminations faites aux femmes et les violences basées sur le genre, y compris les pratiques culturelles néfastes d'autre part (excision, mariages d'enfants etc.).



Plus spécifiquement, il s'agissait :

- De clarifier la problématique du genre et les concepts fondamentaux qui lui sont liés ;
- D'échanger avec les acteurs sur les droits humains et la non-discrimination en général et plus spécifiquement des droits des femmes et des enfants ;
- D'établir la relation entre l'approche genre et la promotion des droits humains y compris la lutte contre les discriminations et les VBG ;
- De renforcer les capacités des animateurs des média communautaires sur les techniques de communication sensibles au genre et aux droits humains incluant le traitement adéquat de l'information sur les violences basées sur le genre ;
- D'encourager les acteurs des média communautaires à contribuer aux dénonciations des auteurs de VBG ;
- De produire des émissions tests sur les différentes problématiques abordées lors de la session de formation.

Nous y étions invités à faire la présentation de la Séquence 4 relative aux Violences Basées sur le Genre (VBG). C'était encore une fois, l'occasion de communier avec les acteurs des radios communautaires mais aussi et surtout de vulgariser la Boutique de Droit de Thiès et les services qui y sont rendus.

#### **6. La Formation de Para juristes à Thiénaba les 28 et 29 Juin 2017**

Cette session a été organisé par Plan International Sénégal, Bureau Thiès, à l'endroit de 30 participants composés essentiellement d'Imams, de chefs de villages ; de leaders communautaires et des membres des comités de protection des enfants.

La session portaient sur les droits humains, pour renforcer leur capacité sur la problématique des violences faites aux enfants. De ce fait, il sollicite notre expertise pour l'animation de la formation.

La formation renforce la capacitation des personnes intervenantes dans la promotion et la protection des Droits Humains afin de pouvoir apporter une aide et une assistance aux communautés. La formation des paras juristes vise à renforcer les compétences des bénéficiaires. Cette formation leur permettra aussi d'être les relais au sein de leurs communautés pour accompagner les victimes à ester en justice mais aussi faciliter la prise en charge médicale et psychosociale.

L'objectif général de la Formation est de permettre aux participants d'être mieux outillés :

- Pour accompagner la prise en charge des préoccupations des populations en matière de droit pour la protection des droits des femmes et des enfants;
- Et contribuer de manière effective à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et à la prise en charge psychosociale des victimes

De façon spécifique, il s'agissait de permettre aux participants:

- De disposer d'outils juridiques liés aux droits humains et aux mécanismes de protection pour mieux combattre les violences, d'apporter les premiers conseils et faciliter la saisine des juridictions.
- De renforcer leurs capacités pour assister les populations qui n'ont pas accès à la Justice et aider les victimes à établir les éléments de preuve et à porter plainte.
- De s'impliquer dans la vulgarisation et la protection des droits des femmes et des enfants ;
- Encourager une synergie d'actions entre les différents acteurs de défense des droits des enfants.

#### **7. La session de formation des para juristes au CEDAF/Thiès Nord les 10 et 11 juillet 2017**

Les 10 et 11 juillet 2017 s'est tenue une formation des para juristes sur les violences basées sur le genre, l'initiation aux droits humains, les mariages d'enfants, l'état civil et l'accès aux crédits et les garanties bancaires.

L'objectif général étant de permettre aux participants d'être mieux outillés pour accompagner la prise en charge des préoccupations des populations en matière de droit pour la protection des droits des femmes et des enfants.

De façon spécifique, il s'agissait de permettre aux participants:

- De disposer d'outils juridiques liés aux droits humains et aux mécanismes de protection;
- D'accompagner les populations dans la prise en charge de leurs problèmes d'ordre juridique.
- De s'impliquer dans la vulgarisation et la protection des droits des femmes et des enfants.

Résultats Attendus

- Des outils juridiques liés aux droits humains et aux mécanismes de protection sont partagés avec les participants ;
- Les participants sont aptes à accompagner les populations dans la prise en charge de leurs problèmes d'ordre juridique ;
- Les participants sont impliqués dans la vulgarisation et la protection des droits des femmes et des enfants.

### **C. CAUSERIES SUR LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE**

#### **La causerie du 08 Février 2017 au Service Régional de Développement Communautaire (SRDC) de Thiès**

La mercredi 08 février 2017 s'est tenue, à la salle de réunion du Service Régional de développement communautaire, une causerie sur les droits de la femme, l'état Civil et les violences basées sur le genre.

Ouvrant la séance, Mme TINE, Chef de Service a salué et remercié toutes personnes présentes.

Elle a donné la parole aux 46 participants pour se présenter, essentiellement composés de membres de la société civile et de leaders d'opinions.

Mme Tine cède la parole aux membres de l'AJS, animatrice de la causerie, Mme DIEYE Seynabou DIENG et Mme DRAME Kimmeltou TAMBADOU. Ces dernières avant d'aborder le sujet, se sont présentés et ont fait une brève présentation de l'AJS, de ses objectifs et sa mission tout en mettant l'accent sur le partenariat AJS/PASNEEG avec l'installation de la Boutique de Droit

Les animatrices ont fait un exposé sur les violences basées sur le genre en précisant les formes de violences (physique, conjugale, économique, psychologique...), les causes, les conséquences des violences et les voies de recours avec l'appui d'exemple comme les cas de viol et d'inceste.

Pour chaque thème des statistiques ont été données et commentées par les animatrices pour étayer leur propos.

Après l'exposé, les animatrices ont donné la parole aux participants pour leur permettre de poser des questions et d'apporter leurs avis, suggestions et contributions.

Les participants ont eu à féliciter et remercier les animatrices avant de poser des questions tournant autour du thème.

Les animatrices ont apportés des réponses à toutes ces questions avec des exemples, pour illustration.

C'est après l'intervention des participants qu'ils ont eu à féliciter et remercier l'équipe de la Boutique de Droit pour leur disponibilité et la clarté de leur exposé.

Prenant la parole Mme TINE a magnifié l'initiative et souhaite que ce genre de causerie soit pérennisé.

Nous avons remercié Mme TINE qui, depuis notre installation à Thiès est toujours disponible à nous accompagner dans le cadre des visites de courtoisie.

### **La causerie du mardi 14 février 2017 à la salle de réunion du Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme (CEDAF)**

Ouvrant la séance, Mme MBENGUE coordonnatrice honore et exprime sa gratitude à toutes personnes présentes surtout le délégué de quartier de NGUINTH qui l'accompagne depuis son installation au CEDAF.

Elle a donné la parole au délégué du quartier, Mr NDIONE président de séance, il a souhaité la bienvenue à l'équipe de la Boutique de Droit et aux 65 participants à qui, il demande d'écouter attentivement le thème.

Mme MBENGUE donne la parole à Mme DIEYE et Mme DRAME, animatrices de la causerie. Ces dernières, ont commencé par sensibiliser les participants sur les violences, ses causes, ses conséquences les voies de recours et la prise en charge des victimes de violences basées sur le Genre. Elles ont, en outre mis l'accent sur le partenariat AJS/PASNEEG dont la Boutique de Droit de Thiès.

Les participants ont eu à remercier et à féliciter les animatrices avant de poser des questions. Ils ont surtout insisté sur l'éducation des enfants. Raisons de plus, qu'il avait beaucoup de contributions et de suggestions notamment en:

- Organisant des causeries pour sensibiliser la population ;
- Installer des boutiques de droit dans toutes les régions du Sénégal ;

Les participants ont soulevé d'autres causes de violences notamment le manque de communication entre parents et enfants et du caractère tabou du sexe

Les animatrices ont apporté des réponses à toutes ces questions C'est après l'intervention des participants que les animatrices de la causerie ont félicité et remercié tous les participants pour leur disponibilité et leur attention.

Reprenant la parole, Mme MBENGUE et le délégué de quartier ont magnifié l'initiative et souhaite que ce genre de causerie soit pérennisée. Et souhaite que les participants lancent ce message aux autres qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à la causerie.

**Forum à Pout:** le jeudi 02 Mars 2017 s'est tenue dans le cadre du projet de Contribution à la vulgarisation et à la protection des droits des femmes dans les régions de Dakar et Thiès, partenariat, entre la Croix Espagnole, la Croix Rouge Sénégalaise et l'AJS, un forum sur les droits des femmes, les mécanismes de protection, l'état civil et les violences basées sur le Genre, plus de 100 personnes étaient présents lors de ce forum;

**Causerie à Gorom II** le lundi 03 Avril 2017 organisé dans le cadre du projet de Contribution à la vulgarisation et à la protection des droits des femmes dans les régions de Dakar et Thiès, partenariat, entre la Croix Espagnole, la Croix Rouge Sénégalaise et l'AJS, une causerie sur les droits des femmes, les mécanismes de protection, l'état civil et les violences basées sur le Genre , la causerie s'est tenue à l'école primaire de Gorom II, les participants étaient au nombre de 50.

Toutes ces activités sont organisées dans le cadre de projet coordonné par l'AJS et la coordonnatrice a eu à y participer à titre d'experte et cela lui a permis de saisir ces différentes occasions pour vulgariser la Boutique de droit et le partenariat AJS/PASNEEG. Et à chaque rencontre, les participants nous demandent de revenir, ils sollicitent encore et encore le tenue de telles causeries.

**La Causerie du 04 Aout 2017 sur les Violences Basées sur le Genre à Mbour sur invitation des paires éducateurs de la région de Thiès.**

Celle –ci était animée Mme Seynabou DIENG DIEYE, coordonnatrice de la Boutique de Droit de Thiès.

La Causerie s'est déroulée en présence du Maire de la commune, des adjoints aux maires, des conseillers municipaux, des chefs de service, du personnel administratif, des chefs de quartier, des imams, ainsi que des groupements de femmes et de jeunes.

Après la cérémonie officielle d'ouverture marquée par des allocutions riches du thème, un théâtre forum a été animé par les élèves de la commune avec comme

thème les droits des enfants et les violences dont ils souffrent. C'est à leur suite que la parole a été donnée au membre de l'AJS, animatrice de la causerie.

Une brève présentation de l'AJS, de ses objectifs et de sa mission a été faite avec un accent particulier sur la Boutique de Droit de Thiès et le partenariat AJS/PASNEEG avant de finir par vulgariser la Boutique de Droit et les services qui y sont rendus.

L'état civil a été abordé en précisant les trois actes les plus importants (l'acte de naissance, l'acte de mariage ainsi que l'acte de décès) dans la vie d'une personne ainsi que l'utilité de l'état civil pour la personne, la société, les pouvoirs publics et les conséquences en cas de non inscription.

La procédure d'obtention de chaque acte, la régularisation en cas d'acte fictif, et l'inscription tardive ont été exposées de façon très claire aux participants. Ce qui a suscité plusieurs questions que les animateurs ont répondu simultanément.

En second lieu l'animatrice a abordé le thème des VBG en mettant en exergue les violences faites aux enfants suivant ce canevas.

- Définition de l'enfant et du mineur
- Définition de la violence
- Définition des VBG et des différentes formes de VBG
- Les sanctions contre les VBG
- Les conséquences des VBG sur la victime, sur la famille et sur la société.

Le focus a été mis sur le viol et les mariages d'enfant tout en tenant compte de la vulnérabilité de l'enfant et de la protection dont il a besoin pour son épanouissement et son bien être.

L'accent a également été mis sur la sensibilisation des parents, à être beaucoup plus accessibles, attentifs et vigilants, pour déceler les moindres maux que peuvent souffrir leurs enfants. Mais aussi pour démasquer les potentiels auteurs de violences surtout d'ordre sexuel à l'endroit des enfants.

Pour chaque thème des statistiques ont été commentés par l'animatrice pour étayer ses propos.

Après l'exposé, l'animatrice a donné la parole aux participants pour leur permettre de poser des questions et/ou d'apporter leurs avis, suggestions et contributions.

Les participants ont eu à féliciter et à remercier l'animatrice avant de poser des questions tournant autour des thèmes suivants :

- La lourdeur de la procédure de déclaration de naissance
- le non enregistrement des enfants à la naissance
- le nombre préthéorique d'enfants qui ont des actes fictifs
- les audiences foraines et le suivi des actes issus des audiences foraines
- Les mariages précoces
- la responsabilité des parents concernant les mariages et grossesses précoces
- l'âge de la personne victime de viol
- le viol dans le mariage
- la dénonciation des viols
- la nécessité de poursuivre la sensibilisation sur la question du viol
- l'importance des boutiques de Droit

L'animatrice se sentant bien à l'aise dans ces différents thèmes, a apporté des réponses à toutes ces questions avec des exemples pour illustration.

C'est après l'intervention de l'ensemble des autorités aussi bien religieuses qu'administratives, que le maire a clôturé la cérémonie avec une remise de cadeaux aux élèves les plus méritants de la commune.

Le Maire de la commune n'a pas manqué aussi de féliciter et de remercier les participants et l'animatrice de la causerie pour sa disponibilité et la clarté de son exposé.

### **La causerie du 18 octobre 2017 à Hersent**

L'AJS, par la Boutique de droit de Thiès a organisé ce 18 octobre 2017 au quartier hersent, une causerie sur les Violences Basées sur le Genre.

Pour ouvrir la séance, Mme Maguette Sylla, point Focal a salué et remercié l'assistance de sa présence et en profité pour rappeler l'importance de la causerie et la nécessité pour l'assemblée d'être bien à l'écoute des débats.

Par la suite, elle a donné la parole aux membres de l'AJS, animatrices de la causerie Mmes SEYNABOU DIENG DIEYE et Mme DRAME KEMELTOU TAMBADOU, pour poser le débat et dérouler la causerie.

Les animatrices avant d'aborder le sujet, se sont présentées tour à tour.

Mme DIEYE a fait une présentation ramassée de l'AJS, de ses objectifs et de sa mission mais aussi et surtout du partenariat AJS/PASNEEG et de l'installation de la boutique de droit de Thiès.

Elle en ensuite amorcée le sujet de la causerie en parlant des violences en générales et celles basées sur le genre en particulier.

Sans transition, Mme DRAME a rebondit sur le sujet en faisant un exposé claire et concis sur :

Les différentes formes de violences

- les violences physiques ;
- les violences économiques ;
- les violences psychologiques et morales ;
- les violences sexuelles...

Elle s'est beaucoup appesantie sur les violences sexuelles et les conséquences qui peuvent en découler en mettant l'accent sur les cas de viols récurrents avec des illustrations tirées des cas reçus à la boutique.

Reprenant la parole, Mme DIEYE rappelle l'importance de la causerie comme moyen de prévention et de sensibilisation de la violence dont sont victimes les femmes et les enfants. Elle exhorte l'assemblée à participer massivement en posant des questions, en donnant leur point de vu ou en partageant leurs expériences sur le sujet.

S'en est suivie une série de contribution dont l'essentiel tournait autour du viol, de l'inceste, des grossesses non désirées mais surtout du défaut d'entretien et des violences conjugales.

Pour rappel, le publique est composé essentiellement de femmes habitants le quartier dont parmi elles des leaders d'opinion – Badjenu Gox- présidente de groupement de femmes-

C'est ainsi que les participants ont eu à féliciter et remercier les membres de l'AJS surtout les animatrices pour leur disponibilité et la clarté de leur exposé.

Pour clore la causerie, Mme Maguette SYLLA a encore remercié l'assistance de sa présence, salué et magnifié cette belle initiative à savoir décentraliser les causeries. Les recommandations et suggestions suivantes ont été retenus à l'issu de cette causerie :



De rendre pérenne les causeries ;

D'inciter les parents surtout les mamans à redoubler de vigilance par rapport à la surveillance leurs enfants ;

De dénoncer systématiquement les auteurs d'abus sexuels et éviter le traitement des cas de viol en « cati mini ».

### **La causerie du 19 octobre 2017 à Médina FALL**

Ce 19 Octobre 2017 à Médina Fall s'est tenue une causerie sur les violences basées sur le Genre

La causerie a enregistré la présence de plus de 45 participants constitués essentiellement de conseillers municipaux, de délégué de quartier, de directeur d'école, du Président et du Vice président du Conseil de Quartier de Médina Fall, de groupement de femmes, de Badiènou Gox, de sage femme, d'étudiantes.....

Mme Fatou BADIANE point focal, Présidente des Badiènou Gox de la Région de Thiès a adresse le mot de bienvenue à toute l'assistance et a magnifier la présence de tout un chacun.

Elle a donné la parole au délégué de quartier qui a souhaité la bienvenue à l'assistance et aux animatrices de la causerie. Il a salué le travail de l'AJS qui ne cesse de sensibiliser les populations sur leurs droits.

Il a prié l'assistance de suivre attentivement l'exposé des animatrices, de partager des expériences vécus ou vus et de participer activement aux échanges.

La parole a été donnée aux animatrices Mmes SEYNABOU DIENG DIEYE et Mme FALL FATI DJADJI SECK.

Mme DIEYE, coordinatrice de la Boutique de Droit de Thiès a d'abord procédé à la présentation de l'AJS (sa mission, ses objectifs), des boutiques de droit notamment celles de Thiès, le partenariat AJS/PASNEEG et l'objet de la présente causerie à savoir la sensibilisation sur les violences et l'inscription à l'état civil.

La parole a été donnée à l'assistance pour contribuer ou poser des questions tournant autour du thème.

Toutes les contributions ou questions tournaient autour de l'éducation des enfants, les abus sexuels étayés à chaque fois par des récits de vie, le non déclaration des naissances à l'état civil.

Le Vice Président du Conseil de quartier de Médina Fall aussi membre de Equitas Canada est revenu sur les violences.

Une autre intervenante a axé sa contribution sur l'éducation des jeunes, des méfaits des nouvelles technologies, de l'éducation et de la surveillance des jeunes.

Une étudiante de l'Université Gaston Berger de Saint Louis a souhaité l'ouverture d'une boutique de Droit à Saint Louis.

Les animatrices sont revenues sur les différentes inquiétudes soulevées toujours avec des exemples illustratifs.

A la fin de la causerie, Mme Badiane et le délégué de quartier ont salué l'initiative et souhaite que ce genre de causerie soit pérennisé. Ils ont souhaité que les participants servent de relais auprès des populations pour mieux faire passer le message.

A l'issue de la causerie les suggestions ou recommandations suivantes ont été émises :

- Elargir la cible,
- Lutter contre les mariages d'enfants ou forcés
- Décentraliser les causeries au niveau des quartiers périphériques pour une bonne et meilleure sensibilisation.

#### **D. JOURNEES THEMATIQUES**

**Le vendredi 17 Février 2017**, Causerie tenue à Bambilor, dans le cadre de l'exécution du projet "accès à la justice et parité sur le genre" avec l'American Jewish World Service (AJWS) et l'AJS, sur la participation des femmes aux instances de prise de décision, la parité et les stratégies d'effectivité, les participants étaient au nombre de 76 ;

**Le mardi 07 mars 2017**, La Journée Portes Ouvertes (Journée de consultations juridiques gratuites) s'était tenue à la Boutique de Droit de Thiès sise au CEDAF. L'Objectif général de la Journée était de contribuer à l'accès des femmes à la justice en favorisant une justice de proximité.

La Journée de consultations juridiques gratuites s'est tenue sous la présidence effective du gouverneur de la région de Thiès.

- La cérémonie officielle d'ouverture ;

- L'entretien avec la presse ;
- Les consultations juridiques gratuites

Nous avons eu à recevoir 33 personnes dont 07 Hommes et 26 Femmes.

Lors de cette journée, les participants étaient sensibilisés par les membres de l'AJS sur les droits humains, l'état civil, et les violences basées sur le genre sous forme de causerie, ce qui a représenté un intérêt réel pour les participants. La tenue de la JPO a eu un impact positif sur les consultations. Nous avons noté une grande affluence au lendemain de la JPO ce qui a également facilité l'implication de tous les acteurs qui œuvrent dans le processus de vulgarisation des services offerts par la Boutique de Droit.

**Le Mercredi 22 Mars 2017, entretien avec les artistes sur les droits des femmes et des enfants:** Les artistes comédiens du groupe Kajoor Jankhenn sont venus à la boutique s'entretenir avec nous afin d'avoir des notions leur permettant de préparer des sketches de sensibilisation sur les droits des femmes et des enfants.

**Le vendredi 16 Juin 2017, journée de l'enfant africain à NDIEYENE SIRAKH,** nous y étions invitées à prendre part au Panel organisé par Plan International Sénégal, Bureau Thiès en collaboration avec la commune de NDIEYENE SIRAKH lors de la Journée de l'enfant Africain sur la thématique de l'ODD 3 : **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.**

A cette occasion, la coordonnatrice de la Boutique de Droit a fait une brillante intervention sur le thème en mettant l'accent sur l'importance et le cadre légal de la protection des Droits des enfants.

Les flyers de présentation de la Boutique et des services qui y sont rendus étaient largement distribués lors de cette grande activité organisée dans la commune de Ndiéyéne Sirakh où les habitants ignoraient l'existence de la Boutique.

**Le 1<sup>er</sup> Juillet 2017,** Panel sur les impacts des violences sur le développement personnel sur invitation de l'ONG la palabre, une organisation qui a pour but de défendre les droits fondamentaux humains et de contribuer au développement des groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. La Palabre se donne comme grande priorité l'éducation et la formation et lutte pacifiquement contre toutes les formes d'inégalités, de racismes, contre toutes les pratiques culturelles néfastes à la santé des femmes et des enfants comme les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et/ou forcés ainsi qu'à toutes les formes de violences liées au genre.

Dans le cadre de leurs activités de lutte et de prévention contre les violences faites aux femmes et enfants, La Palabre a organisé ce samedi 01 juillet 2017 un panel à travers le thème « *Connaitre, Respecter, Sauvegarder les droits humains : mobilisons-nous contre les violences !* », nous étions invitées pour intervenir sur le sujet suivant « *L'impact des violences sur le développement personnel* ».

En effet, il était question de mobiliser différents points de vue pour une meilleure qualité de débat et que chacun puisse comprendre l'impact global que peut avoir les violences sur les femmes et les enfants et de faire une sensibilisation, pour une meilleure complétude d'expertises sur les conséquences néfastes des violences sur les femmes et les jeunes filles.

La Boutique de Droit a été fortement représentée lors de cette journée, les flyers de présentation de la Boutique et des services qui y sont rendus largement distribués.

### **Le 26 Juillet 2017, Causerie sur l'accès à la justice et la parité sur le genre**

Dans le cadre de l'exécution du projet "accès à la justice et parité sur le genre" avec l'American Jewish World Service (AJWS) s'est tenue, ce Mercredi 26 Juillet 2017, à l'amphithéâtre du Centre Forestier de Thiès un forum sur la parité suivi d'une large sensibilisation sur l'importance de la place de la femme dans la société et du rôle qu'elle doit jouer dans le renforcement de la démocratie.

L'adoption de la loi sur la parité et son décret d'application ont constitué un élément important de la démocratie, l'application et l'effectivité de cette loi nécessite l'implication de tous les acteurs épris de justice.

La causerie a enregistré la participation 66 personnes essentiellement constituée des conseillères municipales, de députés, du forum civil, du service de la planification nationale, de journalistes, de la ligue des imams et prédicateurs de Thiès, de relais communautaires, d'enseignants, de présidentes de groupement, de représentantes ONG ou d'association, de monitrices, d'étudiants, GIE.

Les animatrices, Mmes Seynabou DIENG et Kemmeltou TAMBADOU sont revenues sur l'objectif de la causerie et le contexte actuel (élections législatives), la non application effective de la loi sur la parité. Selon elles le forum devra permettre aux participants de servir de relais dans les quartiers à travers la sensibilisation qu'ils y mèneront à leur tour.

Elles ont présenté le plan des discussions en 1ere partie, elles ont développé en 1ere partie le fondement juridique, sens et portée de la loi sur la Parité et son décret

d'application et en 2<sup>nd</sup>e partie Les stratégies d'effectivité de la loi sur la Parité : Actions en Justice et Résultats.

A la fin de la présentation, la parole a été donnée à l'assistance.

Les questions tournaient autour de l'application effective de la parité, de l'implication de tous, du rôle que les femmes devraient jouer pour que la parité ne soit une vaine loi votée.

Les participants ont à l'unanimité appréciée le forum.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Elargir la cible pour atteindre un nombre plus important de participants surtout les hommes car la parité est une question de tout un chacun;
- Démultiplier les causeries et que les participants servent de relais dans les quartiers ;
- Fédérer les énergies pour une application effective de la loi sur la parité
- Prenant la parole, les participants ont magnifié l'initiative et souhaité que ce genre de forum soit pérennisé.

**Le 27 Juillet 2017**, nous avons pris part à la tournée de sensibilisation pour des élections calmes et apaisées et sur les processus électoraux à Thiès.

**Les 3 et 4 Novembre 2017**, Participation à l'atelier national d'échange de la société civile sur la gouvernance foncière au Sénégal au siège de la FONGS à Thiès.

Objectifs de l'atelier, A travers cet atelier, le CRAFS veut réaffirmer aux autorités étatiques et à l'opinion publique nationale et internationale la nécessité de parachever le processus de réforme foncière afin de promouvoir des dynamiques foncières respectueuses des droits légitimes des communautés locales et des groupes vulnérables en particulier et garantes d'un développement économique inclusive et durable.

- De façon spécifique, l'atelier va permettre au CRAFS :
- De faire le point sur la gouvernance foncière au Sénégal ;
- D'évaluer sa participation au processus de réforme en vue d'affiner sa stratégie d'intervention ;
- D'interpeller les autorités sur le processus de réforme foncière et les dynamiques foncières en cours (accaparements des terres, processus PDIDAS, etc.) ;

- Définir une nouvelle feuille de route pour son action sur les questions foncières tenant compte des acquis et faiblesses mais aussi de l'expérience des autres.

#### Résultats attendus

- Un point sur la gouvernance foncière au Sénégal est réalisé ;
- Les autorités sénégalaises sont interpellées par les leaders du CRAFS sur le processus de réforme et les dynamiques foncières locaux
- Le CRAFS s'est dotée d'une nouvelle feuille de route tenant compte des résultats de son auto-évaluation et de l'expérience des autres pays

**Le Jeudi 28 Décembre 2017**, participation à l'atelier de planification régional pour l'éradication des VBG et pour la promotion des Droits Humains à la Gouvernance de Thiès par le Comité régional de lutte contre les VBG sous la présidence du gouverneur de la région. Il était aussi question de faire la présentation du rapport de mission sur les procédures Opérationnelles Standards de prévention et de prise en charge des VBG par la Directrice de la Famille.

**Les Jeudi 28 et Vendredi 29 Décembre 2017**, participation à l'atelier de capitalisation et de planification intégrée des activités de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables organisé par le Comité Départemental de Protection de l'Enfant (CDPE) les 28 et 29 décembre 2017 à la préfecture de THIES.

L'atelier est présidé et clôturé par le préfet de Thiès. La formation a enregistré la participation de 60 personnes dont des acteurs étatiques, des ONG et des OSC.

L'objectif général de l'atelier est de construire une vision commune et holistique des mécanismes de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE) en matière de prévention et de prise en charge.

Il s'y dégage 03 objectifs spécifiques que sont :

- Développer les compétences et aptitudes des acteurs du secteur de la protection pour la maîtrise du cadre d'intervention et du mécanisme de coordination pour la protection de l'enfant.
- Amener les acteurs de la protection de Thiès, à maîtriser le dispositif de prise en charge de la protection de l'enfant.
- Disposer d'une planification intégrée des activités de prévention et de prise en charge des enfants vulnérables.

Au sortir de l'atelier, les différents acteurs de la protection des CDPE de Thiès doivent maîtriser le cadre d'intervention et le mécanisme de coordination pour la protection de l'enfant.

### **E. LES EMISSIONS RADIOS**

Participation à l'émission « solinafa », à la radio **COORKAT FM** le Jeudi 02 Février 2017 de 17h à 18h, sur le divorce et ses effets ;

Participation à l'émission « eutou fatou gaye » à la radio **BEST FM** le Samedi 04 Février 2017 de 10h à 12h sur les violences conjugales.

Ces 02 émissions très écoutées à travers toute la région et qui traitent des faits de sociétés nous ont permis encore une fois de vulgariser la boutique de droit et de sensibiliser la population sur les violences.

Participation aux émissions dans le cadre du **Partenariat PASNEEG/ RIF-URAC** pour la production et la diffusion d'émissions sur les thématiques des droits humains, de la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes et les violences basées sur le genre.

Participation à l'émission « solinafa », à la radio **COORKAT FM** le Jeudi 26 Octobre 2017 de 17h à 18h, sur problématique de l'excision et le cadre juridique: la loi sur l'excision ;

Participation à l'émission « solinafa », à la radio **COORKAT FM** le Jeudi 16 Novembre 2017 de 17h à 18h, sur problématique des mariages d'enfants;

Passage à la radio **LA VOIX DUJEGUEM** de Diaganiao le Mercredi 22 Novembre 2017 de 10h à 11h 30, sur le viol, les violences conjugales et les mariages d'enfants;

Passage à la radio **PENC-MI Fm** de Fissel Mbadanne le Jeudi 23 Novembre 2017 de 11h à 12h 30, sur le viol, les violences conjugales et les mariages d'enfants;

Passage à la radio **GUINDIKU Fm** de Thiénaba le Vendredi 24 Novembre 2017 de 12h à 13h 30, sur la Boutique de Droit, les services rendus, ses missions et ses objectifs;

Passage à la radio **CAYAR Fm** de CAYAR le lundi 04 Décembre 2017 de 10h à 11h 30, sur le viol et les violences conjugales;

Passage à la radio **CAYAR Fm** de CAYAR le Jeudi 21 Décembre 2017 de 10h à 11h 30, sur :

- Les effets du mariage précoce sur la santé de la femme;
- Peut on parler de viol dans les liens du ménage ;
- Comment prémunir les viols et les violences conjugales pour un monde meilleur.

## **II. LES CONSULTATIONS JURIDIQUES**

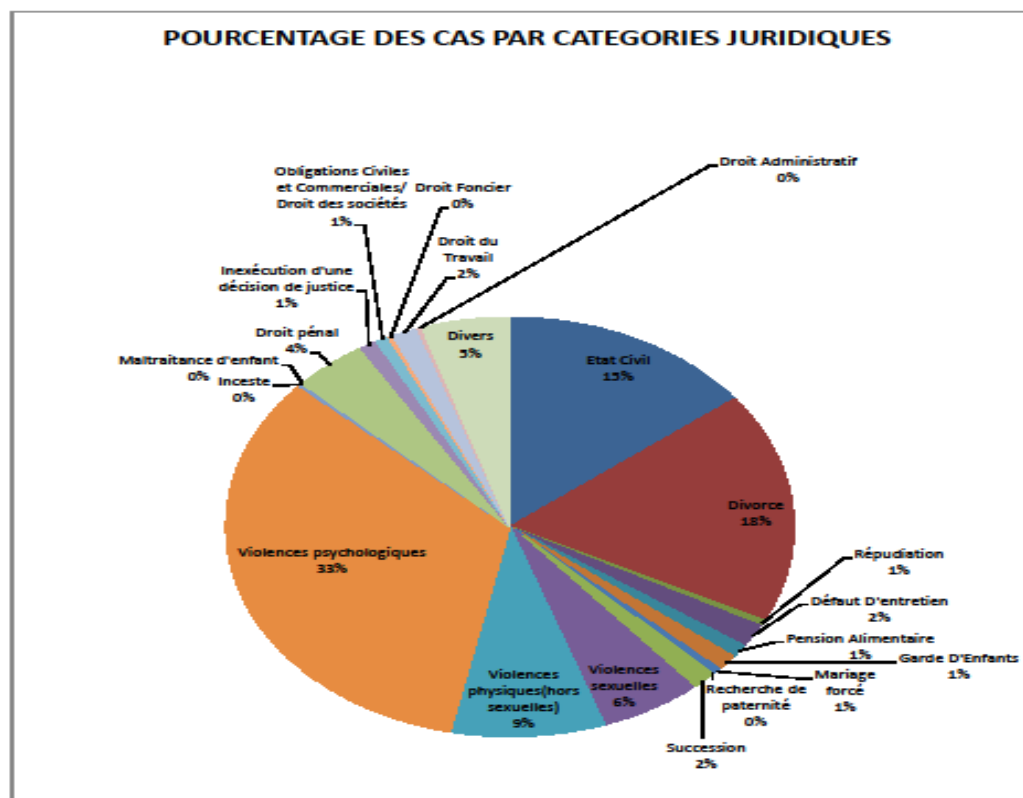
Ces données couvrent la période du 10 Janvier au 31 Décembre 2017.



## STATISTIQUE DES CONSULTATIONS

PROJET D'APPUI À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'EQUITÉ ET L'EGALITÉ DE GENRE (PASNEEG)																																													
DONNÉES DES CONSULTATIONS JURIDIQUES DE LA BOUTIQUE DE DROIT DE THIES																																													
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DE JANVIER A DECEMBRE 2017																																													
CATEGORIE JURIDIQUE	NOUVEAU CAS							SUIVI DE CAS							Requêtes	Plaintes	Memoires	Médiations	N. TOTAL DE CAS	TOTAUX PAR TRANCHE D'AGE						TOTAUX PAR GENRE																			
	F				H			F				H								0 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	F	H																	
	0 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	0 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans															0 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans										
Etat Civil	3	22	15	9	4	1															24				1	82	0	5	34	22	14	4	3	76	6										
Divorce	1	17	33	14	4			1	1		2											21	2	7	23	116	0	1	29	55	25	6	0	113	3										
Répudiation			1	1																		1			1	2	0	0	0	1	1	0	0	2	0										
Défaut d'entretien		2	2	2	1																	3				7	0	0	2	2	2	1	0	7	0										
Pension Alimentaire		1	3																			3				4	0	0	1	3	0	0	0	4	0										
Garde d'Enfants		2	1		1				1													3			1	5	0	0	3	1	0	1	0	4	1										
Mariage forcé	1	1																							2	2	0	1	1	0	0	0	0	2	0										
Récherche de paternité																										0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
Succession					2	1				1	1	1										1				9	0	0	0	0	1	6	2	5	4										
Violences sexuelles	1	2	5	6	2			2	1	3	1												6			29	0	1	8	6	9	5	0	18	11										
Violences physiques (hors sexuelles)	1	9	18	5	2								2									5	2	7	3	51	0	1	12	25	10	3	0	51	0										
Violences psychologiques	1	34	58	29	8					4												10	4	13	10	160	0	1	46	65	38	10	0	156	4										
Inceste	1																									1	0	1	0	0	0	0	0	1	0										
Maltraitance d'enfant																										0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
Droit Pénal		2	3	5					1	3	3				1	2	5						8		1	25	0	0	2	5	10	8	0	18	7										
Inexécution d'une décision de justice		1	3																							4	0	0	1	0	3	0	0	4	0										
Obligations Civiles et Commerciales/ Droit des Sociétés				1	1							1														3	0	0	0	0	1	1	1	2	1										
Droit Foncier						1																				1	0	0	0	0	0	0	1	1	0										
Droit du Travail				2						1	2	1											3	1	1	10	0	0	0	0	4	4	2	2	8										
Droit Administratif										1														1		1	0	0	0	0	0	1	0	0	1										
Divers		1	3	5	4	1			1	1	3	1													1	20	0	0	2	4	8	5	1	14	6										
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>94</b>	<b>#</b>	<b>82</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>74</b>	<b>23</b>	<b>29</b>	<b>43</b>	<b>701</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>141</b>	<b>#</b>	<b>#</b>	<b>55</b>	<b>10</b>	<b>480</b>	<b>52</b>

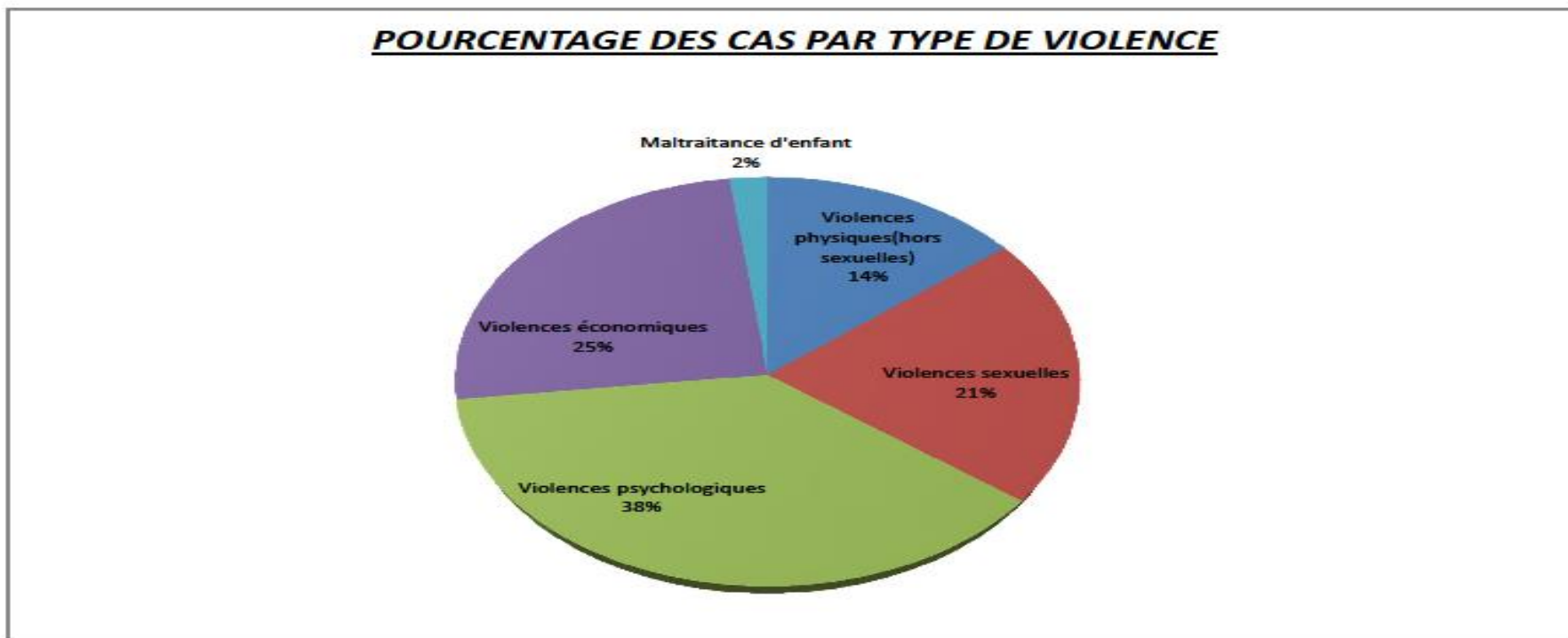
**DIAGRAMME DES CONSULTATION PAR CATEGORIE JURIDIQUE**



## FOCUS : VIOLENCES

PROJET D'APPUI À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'EQUITÉ ET L'EGALITÉ DE GENRE (PASNEEG)																				
DONNÉES DES CONSULTATIONS JURIDIQUES - FOCUS : VIOLENCES																				
TYPE DE VIOLENCE		Profil de l'auteur de violence																		N. TOTAL DE CAS
		Conjoint(e)		Proche parent		Voisin(e)		Visiteur		Elève/étudiant(e)		Enseignant(e)		Supérieur hiérarchique		Homologue		Inconnu(e)		
		F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Violences sexuelles	Viols				3		13						1						2	19
	Mutilations génitales féminines																			0
	Attouchements sexuels						1													1
	Exploitation sexuelle																			0
	Autre		13			1	1													15
Violences physiques (hors sexuelles)	Agressions		34	1																35
	Séviçes		16																	16
	Tortures, mutilations (hors MGF)		2																	2
Violences psychologiques		5	78	2	6	1	1			1									1	95
Violences économiques			61				1													62
Maltraitance d'enfant	Agressions				2															2
	Mendicité forcée																			0
	Travail des enfants																			0
	Autre(pédophilie/DM)		1				1												1	3
<b>TOTAUX</b>		5	205	3	11	2	18	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	4	250

**DIAGRAMME DES CONSULTATION PAR TYPE DE VIOLENCE**



## ANALYSE DES DONNEES RELATIVES AUX CONSULTATIONS JURIDIQUES

A travers la Boutique de Droit de Thiès, le PASNEEG contribue à l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre les discriminations et la violence basée sur le genre en fournissant un service d'accompagnement juridique et judiciaire aux femmes victimes de discrimination.

Au courant de ces douze mois de fonctionnement, la Boutique a eu à recevoir **532** bénéficiaires dont **480 Femmes et 52 Hommes**. Les femmes viennent principalement à la Boutique pour être assistées dans le cadre du droit de la famille plus particulièrement pour la procédure de divorce parce qu'elles sont victimes de violences psychologiques, conjugales, physiques, sexuelles, de répudiations, mauvais traitements....

### ➤ Les cas de divorce (116 cas) et d'état civil (82 cas)

Le divorce constitue le principal motif de consultation à la boutique et évoqué principalement par des femmes qui ne disposent généralement pas de pièces d'état civil, notamment le certificat de mariage, pièce obligatoire pour la procédure de divorce. Les autres cas portent sur les actes fictifs, les déclarations tardives de mariage et de naissance. Nous avons également rencontré des femmes qui ont des certificats de mariage mais détenus par leurs époux et qui refusent de les restituer.

La principale cause de ces divorces reste la **violence** sous toutes ses formes. Malheureusement certaines victimes ne disposent pas de pièces d'état civil c'est ce qui bloque ou retarde certaines procédures.

### ➤ Focus : violences,

Parmi les **532** bénéficiaires des services de la Boutiques, les **250** souffrent de violences économiques, sexuelles, physique et ou psychologique.

- 95 femmes victimes de violences psychologiques dont l'auteur n'est personne d'autre que le conjoint. Les violences économiques et physiques ont toujours un caractère psychologique. Plus de la moitié de ces cas sont résolus par la médiation familiale.
- 69 femmes victimes de violences conjugales (répudiation, mauvais traitement, défaut d'entretien, excès, sévices, injures, coups et blessures de la part du mari ou de la belle famille). Elles en souffrent profondément et en ressortent déprimées ou traumatisées.

- **62 femmes victimes de violences économiques, le défaut d'entretien, non paiement de la pension alimentaire**, les femmes sont ainsi laissées à leur propre sort par leurs époux qui se soustraient sans raison valable à leur obligation d'entretien. En dehors des procédures engagées nous conseillons aux victimes d'entreprendre une activité rémunératrice, génératrice de revenus pour avoir une autonomie financière.
- **53 femmes victimes de violence physique (non sexuelle)**, des procédures ont été engagées et sont en cours d'instance, il y a aussi des issues heureux pour certains cas, d'autres résolus par la médiation et ou des victimes qui désistent.
- **35 femmes et ou filles victimes de violence sexuelles dont 19 viols (08 suivi de grossesse)** sur des filles mineures issues de familles démunies. Le taux de d'abus sexuels représente **6%** des motifs de consultations. Les victimes de viol bénéficient de l'assistance de la Boutique tout au long de la procédure judiciaire (assistance psychologique, judiciaire, commission d'avocat, hébergement d'urgence...).

Elles ont également bénéficié du **kit Dignité** prévu par le projet AJS/SAVE THE CHILDREN contenant : **des produits d'hygiène de base**.

Le fait le plus crucial reste le profil des auteurs de violence, qui, dans la plupart du temps résident dans l'entourage immédiat de la victime, c'est soit le conjoint, un proche parent ou encore un voisin. Les pesanteurs socioculturels et le poids de la tradition font que les familles cherchent à camoufler, à négocier ou même à renoncer à la procédure.

## ETAT D'EXECUTION DES DOSSIERS

Ce classement est fait pour préciser l'état d'exécution des dossiers en indiquant le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers en cours, les dossiers traités par médiation familiale et les dossiers classés sans suite ainsi que les dossiers traités par conseils, informations et orientations.

<b>TRAITES</b>	<b>69</b>
<b>EN COURS</b>	<b>146</b>
<b>MEDIATION FAMILIALE</b>	<b>43</b>
<b>CONSEILS, INFORMATIONS</b>	<b>148</b>
<b>CLASSES SANS SUITE</b>	<b>126</b>

<b>TOTAL</b>	<b>532</b>
--------------	------------

Les dossiers classés sans suite concernent ceux pour lesquels les justiciables n'ont pas donné suite après relances par téléphone.

Les désistements portent sur les dossiers pour lesquels, après explication de la procédure judiciaire, le justiciable préfère ne pas déclencher une procédure afin d'éviter les critiques de la famille ou de l'entourage.

Le nombre important de dossiers clôturés sans procédure judiciaire est dû pour la majeure partie du temps du fait que l'orientation et les conseils fournis par les consultantes suffisent aux justiciables, de plus le poids de nos réalités socioculturelles et la hantise des tribunaux constituent un obstacle qui limite le nombre de saisine de la justice.

Le constat général montre que la tranche d'âge située entre 11 à 20 ans est la plus exposée au cas de viol,

L'autre constat est la souplesse des peines appliquées par le juge (2 ans de prison ferme) avec une amende, malgré l'établissement des preuves et la véracité des faits. Cette tendance peut avoir comme conséquence la recrudescence des cas de viol et conduit généralement à instaurer l'impunité.

### **LE SUIVI DES CAS**

La prise en charge varie selon la nature de la violence subie. Les violences physiques et sexuelles par exemple requièrent une prise en charge médicale en plus de la prise en charge judiciaire.

**La prise en charge juridique et judiciaire** : se fait exclusivement au niveau de la Boutique de Droit. Selon la nature du préjudice subi, des actions concrètes sont menées conformément au choix de la victime. Sur les 532 cas reçus, 74 requêtes, 23 plaintes et 29 mémoires portant sur les différentes matières du droit ont été rédigées, et 43 médiations ont été faites. En effet son consentement est indispensable pour toute action. Une fois avisée, éclairée sur ses droits et sa situation juridique, la victime est accompagnée tout au long de la procédure à suivre. L'assistance consiste en l'établissement d'actes de procédures, la rédaction de plaintes, requêtes, conclusions, mémoires... à déposer au tribunal. Si le cas nécessite la commission d'un avocat (19 victimes d'abus sexuels assistées par un avocat) ou d'un huissier (3 constats de violence et/ou sommations interpellatives),

les frais sont supportés par la Boutique de Droit par le biais du fond d'assistance judiciaire alloué dans le cadre du partenariat AJS/PASNEEG.

**La prise en charge médicale** : un service de suivi médical est fourni à la victime de coups et blessures ou d'agression sexuelle. Cette prise en charge est importante pour les victimes car, elle contribue à l'établissement des preuves de la violence. En matière de violence, le certificat médical constitue un document essentiel pour constater la blessure et sa gravité. Les victimes de violence (05) sont référées au Centre Régional Hospitalier Amadou Sakhir Ndiéguène plus précisément auprès de la Présidente régionale des sages-femmes et membre du Réseau Siggil Jiguene, Mme FALL Mounina WADE, qui, malgré son engagement n'arrive pas à satisfaire toutes les victimes qui sollicitent ses services, elle les réfère au Service social de l'Hôpital, qui supporte une part des sommes totales dues.

**La prise en charge psychologique** : Accueil, assistance conseil au niveau de la Boutique de droit dans un premier temps pour ensuite les référer auprès du CEDIG bureau de Thiès pour le suivi psychologique de la victime de violence. Souvent, les proches de la victime vivent elles aussi un traumatisme certain du fait de la violence vécue par la première victime (la mère, la fille, le frère, la sœur...). Ce sont donc des victimes secondaires qui ont besoin d'un entretien avec un psychologue. Pour les référencement au CEGID, les victimes très souvent démunis, se plaignent de la distance et des frais de transport.

**L'hébergement** : provisoire et d'urgence au Centre d'accueil et d'hébergement de l'ONG LA PALABRE, une organisation qui a pour but de défendre les droits fondamentaux de la personne humaine et de contribuer au développement des groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants.

### **III. RECOMMANDATIONS**

Durant ces douze mois de fonctionnement, nous avons constaté que le contentieux droit de la famille est plus récurrent tels que les divorces, les violences conjugales, les répudiations, les défauts d'entretien, les successions, l'état civil etc., la boutique de droit reste une source de réconfort, de soulagement et de confiance pour les femmes et les enfants victimes de violences en leur permettant désormais de trouver une assistance face aux différents problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les derniers rapports, nous permettent de déceler la recrudescence des problèmes liés à l'état civil (Absence de certificat de mariage, défaut de déclaration de naissance, existence d'actes fictifs). Ce qui constitue un frein au déclenchement, à la poursuite et à l'aboutissement de certaines procédures.



Face à ce constat, nous avons saisi le Président du Tribunal d'Instance de Thiès pour la tenue d'une audience foraine afin d'assouplir les procédures et inciter les communautés à régulariser leurs situations.

Par conséquent, il serait ainsi important d'assurer la continuité des services de la Boutique et de poursuivre sa promotion et sa vulgarisation afin de permettre aux femmes, surtout celles du monde rural, d'avoir accès à l'information et à une assistance leur permettant de mieux exercer leurs activités de développement, de protéger leur patrimoine et de réussir leur combat quotidien de revendication de leurs droits.

Un obstacle demeure, ceux qui nous sollicitent pour une procédure, font état de paresse lorsqu'on leur explique la procédure d'acquisition et les pièces à fournir pour telle ou telle actes d'état civil. L'absence de certificat de mariage et le défaut de déclaration de naissance constituent en soi une violence basée sur le Genre et entrave la procédure de saisine des juridictions par les victimes de violences.

D'où l'intérêt aujourd'hui de tenir des séries de causeries-fora dans les quartiers périphériques de Thiès mais également et surtout en zone rurale afin de sensibiliser les communautés sur l'importance de **l'état civil** et la recrudescence des **violences basées sur le genre** principal motif de fréquentation de la Boutique en majorité par les femmes.

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons à gratifier et à féliciter très sincèrement Mme Tine Hortense WADE du Service Régional de Développement Communautaire, qui depuis l'installation de la Boutique de Droit nous a témoigné toute son ouverture, son disponibilité et son engagement pour un bon fonctionnement de la Boutique.

Nous ne saurions terminer sans remercier et magnifier l'équipe de l'AJS/Thiès avec à sa tête Me Aissatou DRAME TOURE, Présidente de l'antenne régionale et Mme Marième DIOP DIEYE, membre du Conseil d'Administration de l'AJS, qui sont nos guides et références sur le terrain mais aussi et surtout la jeune équipe qui assure de façon permanente le fonctionnement de la Boutique de droit.

Nous réitérons nos sincères remerciements à notre partenaire, le PASNEEG  
*Nous réitérons également toute notre disponibilité et notre engagement !!! L'AJS*

Fait à Thiès, le 05 Janvier 2018  
Par Seynabou DIENG, La Coordinatrice